



## **Prévenir les discriminations et promouvoir l'égalité femme-homme**

1 jour(s) - 7,00 heure(s)

### **Programme de formation**

#### Public visé

Cette formation s'adresse au personnel d'encadrement, aux Managers.

#### Pré-requis

Aucun

#### Objectifs pédagogiques

- Comprendre ce qu'est une discrimination
- Connaître le cadre légal
- Mesurer les enjeux et les freins
- Identifier les situations à risques en tant que manager
- Adopter les bons réflexes pour lutter contre les discriminations
- Comprendre ce que sont l'égalité professionnelle femmes-hommes et la mixité
- Cerner les enjeux et les freins à la mixité et à l'égalité professionnelle femmes-hommes

#### Description / Contenu

- L'état des lieux de la discrimination au travail
- Les conditions constitutives et les 25 critères de discrimination
- Les obligations légales et les sanctions encourues
- A l'origine des discriminations : les stéréotypes et les biais inconscients
- Les bonnes pratiques
- Ses engagements en tant que manager
- Comprendre ce que sont l'égalité professionnelle femmes-hommes et la mixité
- Connaître le cadre légal

- Cerner les enjeux et les freins à la mixité et à l'égalité professionnelle femmes-hommes
- Comprendre son rôle et sa responsabilité en tant que manager

## Modalités pédagogiques

Formation animée en présentiel  
Action par groupe de 6 à 8 personnes  
Horaires : A définir

## Moyens et supports pédagogiques

Alternance entre théorie et pratique.

## Modalités d'évaluation et de suivi

Des évaluations jalonnent la formation : tests réguliers des connaissances, cas pratiques, ou validation par une certification à l'issue de l'action par les stagiaires, au regard des objectifs visés.

## Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Afin de nous permettre d'organiser le déroulement de la formation dans les meilleures conditions possibles, contactez-nous.  
Un entretien avec notre référent handicap pourra être programmé afin d'identifier les besoins et aménagement nécessaires.

## Délai d'accès

- Pour les formations intra : Les modalités et délais d'accès sont à valider lors d'un entretien téléphonique préalable et selon disponibilités respectives.
- Pour les formations inter : Selon notre calendrier d'inter-entreprises